

## Conférence-Débat

*La conférence-débat a pour objectif premier d'apporter des connaissances théoriques à un auditoire mais elle est également un moment propice à la discussion et la construction d'une position commune, d'une orientation collective.*

*D'une durée modulable d'une demi-journée à une journée, ce format est particulièrement adapté aux groupes à partir de 20 personnes.*

M. MORAND Yves propose des Conférences-Débats à l'attention des dirigeants, cadres et managers d'entreprise, de collectivité territoriale ou d'association.

### Organisation :

La Conférence-Débat est structurée en deux temps distincts.

La première partie consiste en une présentation de type magistral durant laquelle M. Morand développe et détaille tous les aspects en lien avec le thème choisi, à savoir les aspects légaux, humains, économiques, financiers, ...

La seconde partie est entièrement interactive. La mise en commun des questions et remarques soulevées par la présentation et par le partage d'expériences individuelles permet l'instauration d'un dialogue entre toutes les personnes présentes. En plus d'apporter des réponses, cette étape est également propice à la prise de conscience collective et la construction d'une orientation commune.

### Exemple de thèmes proposés :

- La responsabilité civile et pénale
- Les risques psychosociaux
- Les harcèlements « moral et sexuel »
- Les instances représentatives du personnel
- L'évaluation des risques
- L'arbre des causes
- Les addictions
- Autre thème sur demande

*Parce qu'avancer ensemble est essentiel.*



Yves Morand

*Directeur d'un organisme de formation et de conseils en entreprise et collectivités territoriales dans le domaine de la santé et sécurité au travail, spécialisé dans les RPS,*

*Enseignant en Université à AIX-EN-PROVENCE (ENSAM et ESAIP),*

*I.P.R.P. agréé par la DIRECCTE PACA,*

*Juge assesseur pôle social du tribunal judiciaire,*

*Médiateur et négociateur en entreprise*

*Membre titulaire de la CPRI PACA,*

*Ex Officier de police judiciaire,*

*Ex mandataire URSSAF.*